



Tournoi Hockey loisir de Brest

« Challenge ANNICK BOUNOURE 2023 »

Amis hockeyeurs, hockeyeuses,

Le Hockey Club de Brest est heureux de vous inviter à la quatrième édition de son tournoi loisir qui se déroulera

Les samedi 27, dimanche 28 et lundi 29 mai 2023.

**NOTA : Le niveau des matchs se situe entre intermédiaires et confirmés,
Un maximum de licences loisirs et 2 licences compétition maximum.
(Validation faite à la réception du dossier)**

Organisation du tournoi :

- Le nombre d'équipes est limité à 10, 5 VS 5, le nombre de joueurs minimum 10+1 gardien.
- Se déroulera sous forme de championnat
- Jeu de 1 période de 20 min' sans arrêt du chronomètre sauf tir de pénalité.
- Échauffement hors glace sans palet, l'équipe se présentera 5min avant au bord de la piste,
- Chaque faute sera sanctionnée d'un tir de pénalité.
- Sous forme de championnat, toutes les équipes s'affronteront
- On envisage un repas avec toutes les équipes le samedi soir, et le dimanche soir
- Possibilité de créneau des matchs de **9h le samedi à 14h45 le lundi** (férié)

Inscription au tournoi :

- Par joueur : 50 € → Repas samedi midi et dimanche midi en cafétéria inclus

Frais autres:

- Par joueur : 25 € / samedi soir et 25 € / dimanche soir (repas en restaurant / bar)
- Par accompagnateur : 15 € chaque repas du midi et 25€ chaque repas du soir.

Formalité d'inscription :

- Le formulaire d'engagement ci-joint. **Inscriptions aux repas obligatoires**
- Le bordereau : liste des joueurs, couleur et n° des maillots, n° de licence.
- Le roster : licences fédérales extraites par le club
- Caution d'inscription par chèque de 300€ envoyé à l'adresse : Association Les Albatros de Brest – Rue de Savoie – 29200 Brest

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Mer Isabelle, adresse mail : isabelle.mer@albatrosbrest.com

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la fiche d'inscription complète ainsi que le règlement complet de l'équipe (50 € par joueur + les repas) dans les plus brefs délais (réservation, des repas à faire).

Un chèque de caution de 300€ devra être joint. Il ne sera pas encaissé sauf dégradation.

Le chèque d'inscription ne sera encaissé qu'après le tournoi.

**L'inscription au tournoi ne sera valide qu'après réception du dossier complet accompagné du règlement.
Disputeront le tournoi les 10 premières équipes à avoir renvoyé le dossier complet.**

Dans l'attente de vous recevoir prochainement, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.